

franc fort

indépendance en matière de politique monétaire : un atout de la suisse

Fiche d'information 5 : cours de change fixe ou adoption de l'euro

L'essentiel en bref :

- ▶ La fixation d'un cours de change fixe ou l'adoption de l'euro permettrait d'éliminer tous les problèmes liés aux taux de change. Cependant, la Suisse perdrait son indépendance en matière de politique monétaire.
- ▶ La Suisse se retrouverait à la merci de la politique d'autres banques centrales et importerait l'inflation de l'étranger.
- ▶ Les sommes nécessaires pour atteindre un objectif de taux de change correspondant à la parité de pouvoir d'achat pourraient, suivant les circonstances, être considérables.
- ▶ Adopter l'euro reviendrait à s'engager dans une voie à sens unique, faire marche arrière étant par la suite pour ainsi dire impossible.
- ▶ Pour nombre d'entreprises, la stabilité des prix est déterminante, voire plus importante encore que la stabilité des cours de change.

Mesure : définir un cours de change fixe ou adopter l'euro


La Suisse appliquerait un système de cours de change fixes, comme elle l'a fait jusqu'au début des années 1970. Le franc serait alors rattaché à une monnaie donnée (probablement l'euro) ou à un panier de plusieurs devises. A l'extrême, la Suisse pourrait essayer d'adopter l'euro comme monnaie nationale exclusive, sur le modèle du Vatican.

Effet escompté : élimination de tous les risques liés au cours de change

La mise en œuvre d'un système de cours de change fixes (équivalent, économiquement parlant, à l'adoption de l'euro) doit permettre de supprimer les risques de cours de change, et notamment ceux résultant d'une éventuelle nouvelle appréciation du franc. En outre, un tel changement de régime améliorerait la sécurité en matière de planification pour les entreprises.

Effet réel : impossibilité pour la Suisse de réagir à l'évolution conjoncturelle via sa politique monétaire

L'introduction d'un cours de change fixe permettrait certainement de résoudre les problèmes de l'économie suisse liés à l'appréciation du franc. Comme illustré par le trilemme macroéconomique, la Suisse devrait alors abandonner son indépendance en matière de politique monétaire. Or un tel changement requiert une décision de principe politique, puisqu'il est actuellement inscrit dans la Constitution et dans la loi que la Banque nationale poursuit une politique monétaire autonome axée sur la stabilité des prix.

 Pour plus d'informations sur le trilemme macroéconomiques, voir la fiche 1 de l'information « intérêts négatifs et contrôle des flux de capitaux ».

Un système de cours de change fixes recèle toutefois aussi d'importants inconvénients. En renonçant à sa souveraineté en matière de politique monétaire, l'État concerné perd un instrument déterminant pour influencer sur l'évolution conjoncturelle domestique. En l'occurrence, la Suisse serait livrée à la politique de la ou des banques centrales auxquelles le franc serait rattaché, avec le risque que cette politique aille à l'encontre de ses propres intérêts conjoncturels. Concrètement, notre pays importerait l'inflation de l'étranger et perdrait ses avantages comparatifs en termes de taux d'intérêt réels. La hausse des coûts de refinancement pour les entreprises indigènes nuirait sensiblement à la compétitivité de la place économique helvétique.

La Suisse perdrait l'avantage lié au bas niveau des taux d'intérêt réels et un facteur de compétitivité décisif.

Un des problèmes, et non des moindres, résiderait aussi dans la difficulté de définir le taux de change juste. La parité de pouvoir d'achat permet certes de mieux cerner celui-ci, tout en sachant que la valeur correcte n'existe pas dans l'absolu. Si l'on prenait la parité de pouvoir d'achat comme référence, il faudrait probablement, compte tenu des problèmes d'endettement de l'Europe et des États-Unis, engager des sommes considérables pour atteindre l'objectif de taux de change.

Adoption de l'euro : une mesure à sens unique

Dans ce contexte, la solution la « plus avantageuse » pourrait bien consister à adopter l'euro. Ce choix placerait toutefois la BNS dans une situation de dépendance unilatérale élevée vis-à-vis de la Banque centrale européenne (BCE) et impliquerait que l'on renonce au seigneurage, c'est-à-dire aux gains liés au monopole monétaire. Adopter l'euro reviendrait à s'engager dans une voie à sens unique, étant donné qu'il serait par la suite pratiquement impossible de faire marche arrière.

Jusque dans les années 1970, la plupart des économistes étaient convaincus que seul un régime de cours de change fixes permettait, à long terme, de garantir la croissance et des relations économiques avec l'étranger équilibrées. Ils estimaient que le succès des entreprises actives à l'échelle internationale reposait sur la « sécurité des taux de change ». Avec le passage au système de taux de change flexibles, les entreprises ont appris à gérer les fluctuations de cours. Durant les dernières décennies, on s'est d'ailleurs rendu compte que, pour les entreprises déployant des activités à l'étranger, la stabilité macro-économique et, plus particulièrement, la stabilité des prix résultant d'une politique monétaire indépendante étaient vraisemblablement plus importants que la stabilité des cours de change.

Les fiches d'information suivantes sont disponibles au sujet du franc fort :

1. Intérêts négatifs et contrôle des flux de capitaux
2. Taux de change spécial pour les exportateurs ou tout le secteur commercial
3. Création d'un fonds d'État par la Confédération
4. Optimisation du rendement des actifs de la Banque nationale suisse
5. Cours de change fixe ou adoption de l'euro
6. Fixation d'un cours de change plancher